

## Principales décisions du conseil communal

*séance du 26 janvier 2021*



### Secrétariat communal

- Le Conseil a pris acte de la démission d'Axelle Vanderlinck et a reçu la prestation de serment de Madame Martine Bultot appelée à la remplacer.
- Le conseil a adopté une motion visant à garantir un service bancaire minimum et le maintien des agences bancaires et d'un accueil physique dans ces agences à Genappe.
- Le conseil a adopté une motion demandant au gouvernement bruxellois une concertation avec le gouvernement wallon avant de prendre une décision sur la taxation des navetteurs.

### Energie

- Le conseil a pris connaissance du rapport intermédiaire dans le cadre de l'étude sur le cadre éolien : en fonction des zones d'exclusion et des contraintes physiques et juridiques, le bureau d'étude a dressé une carte présentant 10 zones présentant un potentiel éolien sur la commune. Le collège en choisit 3 pour demander une analyse plus fine qui sera présentée en réunions publiques.
- Le conseil a renouvelé les règlements permettant l'octroi de primes en matière d'énergie : les primes pour les vélos, pour l'isolation, pour l'audit énergétique et pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

### Environnement

- Le conseil a pris connaissance du plan d'actions sur la mobilité à Houtain-le-Val qui est présenté dans les pages suivantes.
- Le conseil a validé la candidature de la Ville pour l'obtention d'un subside de la région wallonne pour améliorer la mobilité cyclable.
- Le conseil a approuvé un règlement complémentaire de circulation pour interdire le stationnement devant une maison à la rue de la Waronche pour permettre la circulation des chevaux.
- Le Conseil a approuvé un règlement complémentaire de circulation pour créer un emplacement de stationnement pour personne handicapée à la rue Blanc champs à Bousval.

## **Travaux**

- Le conseil a marqué son accord sur l'ouverture d'un marché de travaux de tonte d'espaces publics pour les 3 prochaines années pour un montant de 79.000 € TVAC.

## **Urbanisme**

- Après la suppression du chemin n° 47 à Baisy-Thy, le conseil a accepté la cession gratuite par prescription acquisitive de l'assiette du chemin.
- Le conseil a autorisé la cession de terrain et la modification de voirie en vue de procéder à la création d'un trottoir à la rue Pont Spillet à Bousval.

## **Affaires générales**

- Le conseil a autorisé la zone de police de Nivelles-Genappe à utiliser des « bodycams » lors des interventions policières : il s'agit de caméras portatives que l'agent de police, après avertissement oral préalable, peut brancher pour filmer son intervention. Le conseil demande un rapport d'évaluation après un an d'utilisation.